

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 6 mai 1997 de M. Michel Ducret, intitulée: «Suite des travaux de raccordement du collecteur d'eaux pluviales du secteur Châtelaine-Charmilles au Rhône: où en est-on?»

TEXTE DE LA QUESTION

Suite des travaux de raccordement du collecteur d'eaux pluviales du secteur Châtelaine-Charmilles au Rhône: où en est-on?

N.B.: Dépense référencée 81.08.0 au PFQ.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La poursuite de la construction de ce collecteur, en régime séparatif, figure dans les projets de substitution dans le 3^e plan financier d'investissement 2008-2019 – PR2 – (N° 081.021.07) pour un montant de 13 190 000 francs.

Pour rappel, un collecteur a déjà été posé, à sec, dans le cadre des travaux de la couverture des voies CFF, ainsi que lors de la construction des sous-sols des bâtiments de Planète Charmilles.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani

Le 19 mars 2008.